

**FICHE DE TRAVAIL POUR L'OBTENTION D'UN PERMIS OU CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**INSTALLATION SEPTIQUE****À la suite d'un avis envoyé :** Oui = Date de l'avis : \_\_\_\_\_  Non**INFORMATIONS CONCERNANT LE DÉPÔT DE VOTRE DEMANDE :**

- ✓ La fiche de travail doit être dûment remplie et signée et doit être déposée au Service des permis et des inspections de la Municipalité avec les croquis nécessaires.
- ✓ Le Service des permis et des inspections communiquera avec vous afin de compléter la demande et afin de vous informer lorsque le permis ou le certificat d'autorisation sera prêt.
- ✓ Le délai de délivrance du permis ou certificat, de même que le délai de délivrance des avis de refus est fixé à 30 jours de la date de réception de la demande complétée en bonne et due forme et accompagnée de tous les plans et documents exigés. Tous plans ou documents autres qui sont nécessaires à l'étude d'une demande de permis ou certificat d'autorisation peuvent être exigés.
- ✓ Les frais de **60,00 \$** sont encaissés lors de la demande de permis et ne sont pas remboursables, et ce, en conformité avec l'article 7.3 du Règlement administratif relatif à l'émission des permis et certificat d'autorisation numéro 24-99.

*Nul ne peut installer ou modifier une installation septique sans avoir obtenu au préalable un permis à cet effet.*

**LIEU DES TRAVAUX**

Matricule : \_\_\_\_\_ Lot : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**PROPRIÉTAIRE**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : Résidence : \_\_\_\_\_ Bureau : \_\_\_\_\_

**REQUÉRANT , MANDATAIRE OU ENTREPRENEUR**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : Résidence : \_\_\_\_\_ Bureau : \_\_\_\_\_

**DESCRIPTION DES TRAVAUX**

---

---

---

---

---

Date de début : \_\_\_\_\_ Date de fin : \_\_\_\_\_

Coût estimé : \_\_\_\_\_

**DOCUMENTS À FOURNIR**

- Une étude de caractérisation du site et du terrain naturel réalisée par une personne qui est membre d'un ordre professionnel
- Un plan de localisation à l'échelle montrant tous les éléments demandés au Règlement provincial sur l'évacuation le traitement des eaux usées des résidences isolées

Dans le cas d'un bâtiment autre qu'une résidence isolée, les renseignements et documents doivent être préparés et signés par un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Je \_\_\_\_\_ soussigné(e), déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements municipaux en vigueur et aux lois pouvant s'y rapporter.

Signé le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_  
(Propriétaire ou procureur fondé)